

Nicolas DHUICQ
Député de l'Aube
Conseiller général
Maire de Brienne-le-Château

Brienne-le-Château,
le 8 juin 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maintien de l'interdiction du coupage de vin blanc et de vin rouge pour la fabrication du vin rosé

Nicolas DHUICQ se félicite de l'issue favorable des discussions

Nicolas DHUICQ, Député de l'Aube, se félicite de l'issue favorable des discussions entre Michel BARNIER, Ministre de l'agriculture et de la pêche, Mariann FISCHER BOEL, Commissaire européen en charge de l'agriculture et du développement durable et les professionnels de la filière quant à la fabrication du vin rosé sans indication géographique.

La Commission européenne a indiqué dans un communiqué qu'« *Il n'y aura pas de changement dans les règles de production du vin rosé* ». Depuis plusieurs semaines, le Gouvernement et les professionnels français étaient mobilisés pour convaincre la Commission de maintenir la production traditionnelle du vin rosé.

Pour Nicolas DHUICQ, il est fondamental de défendre le savoir-faire des vignerons qui fait la réputation de la France.

Contact presse

Amélie FAUCONNET

Collaboratrice parlementaire de Nicolas DHUICQ

Tél. 03 25 92 20 31 / 06 81 47 66 17

ndhuicq@orange.fr